



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des Examens et Concours

Bureau des examens
de l'enseignement supérieur et de la VAE

Aix-en-Provence, le 17 Mars 2021

Affaire suivie par :
Virginie MICHEL
Tél : 04 42 91 72 01
Mél : virginie.michel@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de la région académique PACA
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille
Chancelier des universités

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

Objet : Circulaire académique du BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client – Session 2021

Références : Circulaire nationale du 28 janvier 2021.

ACADEMIE AUTONOME : AIX-MARSEILLE

Une session d'examen conduisant à la délivrance du BTS NDRC est ouverte dans l'Académie d'Aix-Marseille pour la session 2021.

L'académie compte 748 candidats.

Calendrier des épreuves : voir annexe

Tableaux des regroupements par centre d'examen pour les épreuves écrites, orales et pratiques : voir annexes

Tableaux des regroupements par centre d'examen pour l'épreuve orale de langue vivante étrangère : voir annexe

Application ORGANET : Les centres d'épreuves veilleront à imprimer les listes d'affichage, d'émargement (épreuves écrites, orales et pratiques) et les étiquettes de table.

<https://ecc.orion.education.fr/organet2/centre>

I- RECOMMANDATIONS AUX CHEFS DE CENTRE POUR LES EPREUVES ECRITES :

Les copies :

La correction des épreuves E1 et E3 est dématérialisée. Il s'agit d'une opération nationale conduite par le ministère pour laquelle il convient de porter une attention toute particulière au **modèle des copies qui vont être distribuées aux candidats** :

- ➔ pour les épreuves non signalées : utiliser le modèle EN classique ;
- ➔ pour les épreuves E1 et E3 : utiliser le modèle de copie CMEN dématérialisable .

Le modèle de copie distribué aux candidats est extrêmement important :

si un modèle de copie dématérialisable est utilisée pour une épreuve à correction classique, la copie ne pourra pas être anonymée ;

si un modèle de copie EN classique est utilisé pour une épreuve dont les corrections sont dématérialisées, la copie ne pourra pas être corrigée.

Dans tous les cas, quel que soit le modèle de copie utilisé, les centres d'épreuves devront veiller à :

- vérifier qu'aucun signe distinctif ne figure sur les copies,
- vérifier la pagination des copies,
- classer et compter les copies.

Cas des candidats absents et des copies blanches :

Les copies des candidats rendant copies blanches sont traitées et anonymées comme les autres copies. Pour les candidats absents, le centre d'épreuves insère une copie blanche portant la mention « AB » en rouge et procède à l'anonymat.

Les calculatrices : voir circulaire n°2015-178 du 1^{er} Octobre 2015.

II- ANONYMAT DES COPIES ET ACHEMINEMENT DES COPIES :

Les copies de CULTURE GENERALE ET EXPRESSION (E1) et de CULTURE ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET MANAGERIALE (E3) seront corrigées sous forme dématérialisée.

Les copies de RELATION CLIENT A DISTANCE ET DIGITALISATION (E5A - épreuve écrite), seront anonymées, massicotées et acheminées dans l'établissement, centre de corrections dans les **48h** par transporteur public ou privé (DHL...). Il conviendra de joindre aux paquets de copies un bordereau d'envoi avec copie de la liste d'émargement et procès-verbaux de salles.

Centre de corrections :

Relation client à distance et digitalisation (E5A - épreuve écrite) :

Lycée Adam de CRAPONNE
Rue Châteauredon
13668 SALON DE PROVENCE Tel : 04 90 56 24 68

Les procès-verbaux de salle, les listes d'émargement et les entêtes massicotées seront classés et archivés dans le centre d'épreuves.

Le chef de centre de corrections doit regrouper les copies venant des différents centres d'épreuves, et les classer par numéro d'anonymat en suivant le bordereau de notation.

Acheminement des copies à numériser :

CULTURE GENERALE ET EXPRESSION E1 (correction dématérialisée)

Les copies seront acheminées vers les centres de numérisation suivants :

Numérisation des copies Culture générale et Expression

Lycée Jean PERRIN

74 Rue Verdillon

13395 Marseille 10e

CULTURE ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET MANAGERIALE E3 (correction dématérialisée)

Les copies seront acheminées vers le centre de numérisation suivant :

Numérisation des copies Culture économique, juridique et managériale

Lycée Emile. ZOLA,

Avenue Arc de Meyran BP 6001

13181 Aix-en-Provence CEDEX 5

Pour les épreuves dont la correction est dématérialisée, les copies seront classées par épreuves, et par ordre alphabétique des candidats, puis adressées dans les **48 heures suivant l'épreuve**, délai de rigueur, aux centres de numérisation indiqués ci-dessus. **Les copies dématérialisables ne sont pas anonymées.** L'anonymat est effectué de manière automatique lors de la numérisation, les étiquettes anonymat sont donc inutiles.

Les listes d'émargement des épreuves dont les corrections sont dématérialisées doivent impérativement être éditées à partir de l'application ORGANET.

Il convient d'éditer, depuis ORGANET, en recto, pour chaque épreuve, les listes d'émargement par SALLE et par SPECIALITE afin que les contrôles lors de la numérisation des copies soient optimisés.

Les copies des candidats rendant copies blanches sont traitées comme les autres copies. La case « copie blanche » doit être cochée sur la liste d'émargement.

Pour les candidats absents, le centre d'épreuves renseigne le cartouche d'une copie et inscrit la mention « absent » en grands caractères sur le devant de la copie.

III- LIVRETS SCOLAIRES

Les livrets scolaires devront être dupliqués par chaque centre de formation à partir du modèle issu de la circulaire nationale. **Par souci d'équité, ils seront obligatoirement dupliqués en recto-verso sur du papier blanc format A4 cartonné.**

Ils seront remplis suivant les instructions figurant à l'annexe IV de la circulaire nationale, puis transmis au plus tard le mardi 1^{er} juin 2021 au :

**Lycée JOLIOT CURIE
BTS NDRC
A l'attention de Monsieur Olivier FINIDORI
4 Avenue des Goums
13400 AUBAGNE**

IV- DEROULEMENT DES EPREUVES

1/ Epreuves écrites : 10 centres

Elles seront organisées dans chaque centre à raison de 2 surveillants (au minimum) par salle d'examen à la diligence du chef de centre conformément à la note de service académique du 6 septembre 1999 publiée au Bulletin Académique n° 114 pages 17 et 18.

Les établissements de formation (hors contrat) se mettront en relation avec l'établissement centre d'épreuves et répondront favorablement aux demandes de contribution qui pourraient leur être adressées.

Je vous demande de veiller tout particulièrement à ce que les enseignants désignés pour la surveillance des candidats n'enseignent pas dans la discipline de l'épreuve considérée.

2/ Epreuves orales et pratiques :

E4 : Relation client et négociation vente

Epreuve orale : durée 1h00 + 40 mn de préparation

CCF pour les scolaires

398 candidats inscrits en épreuve ponctuelle

1 centre : Lycée Joliot Curie AUBAGNE

Dates : du lundi 7 juin au jeudi 10 juin 2021

6 candidats/ jour /commission

17 commissions

Chaque centre d'oral assurera le tirage en nombre des grilles d'évaluation (modèle joint dans la circulaire nationale d'organisation).

Pour composition du dossier et déroulement de l'épreuve : se reporter aux annexes de la circulaire nationale (IV-1 à IV-8.)

Les établissements de formation devront déposer **les dossiers, en deux exemplaires**, classés par ordre alphabétique et accompagnés d'un bordereau d'envoi récapitulatif au **centre d'interrogation, à l'attention de Monsieur Olivier FINIDORI DDFPT au Lycée Frédéric JOLIOT CURIE AUBAGNE. Les candidats isolés devront envoyer les dossiers à la même adresse.**

La date limite de transmission des dossiers est fixée au **lundi 10 mai 2021. ATTENTION au-delà de cette date butoir aucun dossier ne sera accepté.**

Lycée Frédéric JOLIOT CURIE

4 avenue des Goums

13400 AUBAGNE (tel : 04 42 18 51 51)

Aucune mention de l'origine du candidat ne doit apparaître sur le dossier.

Le jour de l'épreuve, le candidat se présentera avec un exemplaire de son dossier.

Les dossiers seront affectés dans les différentes commissions selon la répartition figurant sur les bordereaux d'interrogation ainsi que les grilles d'évaluation de l'épreuve.

- **Contrôle de conformité des dossiers E4** : mardi 11 mai et mercredi 12 mai 2021 à 8h au Lycée F. J. Curie à Aubagne (commission spécifique).
- **Réunion préparatoire des situations de communication des candidats de l'académie d'Aix-Marseille** : mercredi 2 juin, jeudi 3 juin et vendredi 4 juin à 9h au lycée F. J. Curie à Aubagne (toutes les commissions).
- **Interrogations des candidats** : du lundi 7 juin au vendredi 11 juin (matin) 2021 (8h et 13h)
- **Harmonisation finale** à l'issue des interrogations le vendredi 11 juin à 2021 au Lycée Joliot Curie à Aubagne.

Les professionnels seront invités par le lycée Joliot-Curie Aubagne.

La remontée des professionnels invités par les établissements se fera via la plateforme dédiée **gestionprobts.aubanel.fr** au plus tard le mardi 21 avril 2021.

L'ordre de passage des candidats et les convocations des enseignants participant aux interrogations seront établis par le Rectorat.

Les notes ne seront saisies sur Lotanet qu'à l'issue de l'harmonisation finale de l'épreuve : date limite de saisie le 28 juin 2021.

Pour le CCF : le fichier renseigné du contrôle qualité CCF E4 devra être transmis par courriel à Mme Véronique Wurster I.A IPR :

veronique.wurster@ac-aix-marseille.fr

La remontée des notes de CCF se fera au plus tard pour le mardi 1^{er} juin à l'adresse courriel indiquée ci-dessus.

La réunion d'harmonisation CCF contrôle qualité se déroulera le vendredi 4 juin 2021 à 9h00 au *Lycée JOLIOT-CURIE à Aubagne.*

E5- B : Relation client à distance et digitalisation

COMMISSIONS

Epreuve ponctuelle pratique : 40 mn

725 candidats inscrits

2 centres : Lycée Aubanel Avignon et lycée Maurice Genevoix Marignane

Jeudi 20 mai et vendredi 21 mai + mardi 25 au jeudi 27 mai inclus

Aubanel : 360 candidats

Nombre de commissions : 4

Nombre de candidat matin : 40 et nombre de vagues : 2

Nombre de candidat après-midi : 40 et nombre de vagues : 2

Genevoix : 365 candidats

Nombre de commissions : 4

Nombre de candidat matin : 40 et nombre de vagues : 2

Nombre de candidat après-midi : 40 et nombre de vagues : 2

Matin : 9h30 Après midi : 14h30

Le contexte digital est construit à partir du CMS WordPress pour le site web et du CMS PrestaShop pour le site de e-commerce. La définition du contexte figure en annexe VI-2 de la circulaire nationale

d'organisation et les fonctionnalités mobilisables au cours de l'épreuve sont listées en annexe VI-3.

Le contexte digital de référence est ensuite décliné en autant de sujets que nécessaire aux interrogations.

Le nombre de sujets dépend du nombre de jours d'interrogation. (Dossier jury et dossier candidat).

Passage simultané de 20 candidats, donc 80 candidats par jour en programmant 4 vagues.

Un cahier des charges permettant d'organiser les salles d'interrogation sera communiqué aux académies en même temps que la banque nationale de sujets. Pour la session 2021, la banque de sujets a été enrichie de 12 nouveaux sujets, ceux de 2020 ont été mis à jour et pour certains modifiés.

L'épreuve se déroule sur poste informatique, sans temps de préparation. Au début de l'épreuve, chaque candidat dispose d'un sujet mobilisant soit WordPress, soit PrestaShop. A l'aide d'outils numériques, il traite le sujet proposé sous le regard croisé de 2 examinateurs.

A la fin de l'interrogation, le candidat laisse le sujet aux examinateurs qui procèdent à l'évaluation croisée de chaque groupe de 5 candidats et renseignent les fiches d'évaluation dont le modèle figure en annexe VI-4 de la circulaire nationale d'organisation.

Composition de la commission d'interrogation

Professeurs enseignant le bloc 2 en 1^{ère} et/ou en 2^{ème} année.

A l'issue des interrogations et avant le jury final, une harmonisation sera organisée.

Les sujets accompagnés des documents jury seront envoyés aux DIEC à l'issue des congés d'hiver. Les contextes digitaux pourront être téléchargés et déployés par les académies à partir du lundi 7 mars 2021, ils seront opérationnels dans les centres d'examen dans la semaine du 10 au 14 mai 2021.

Pour la session 2021, le contexte digital de référence s'appuie sur l'entreprise retenue pour la session 2020. La commission nationale a fait évoluer ce contexte en le modifiant et en intégrant de nouveaux produits et services proposés par l'entreprise.

E6 : Relation client et animation de réseaux

Epreuve orale : durée : 40 mn

CCF pour les scolaires

391 candidats inscrits

1 centre : lycée St Exupéry à Marseille

Dates : du lundi 14 juin, mardi 15 juin, mercredi 16 juin, jeudi 17 juin et vendredi 18 juin 2021 (matin)

6 candidats /jour/commission : 3 le matin, 3 l'après-midi.

15 Commissions

Chaque centre d'oral assurera le tirage en nombre des grilles d'évaluation (modèle joint dans la circulaire nationale d'organisation).

Composition des dossiers et déroulement des épreuves : se reporter à l'annexe VI de la circulaire nationale d'organisation.

Le candidat doit apporter le matériel nomade lui permettant de témoigner de sa pratique professionnelle, avec lequel il a travaillé pendant la réalisation de son projet.

Les établissements de formation et les candidats isolés devront déposer :

- **le dossier support de l'épreuve E6 en deux exemplaires ; aucune mention de l'origine du candidat ne doit apparaître sur les dossiers ;**
- **le dossier administratif** (attestations ou certificats de stage, contrats de travail ou contrats de professionnalisation ou d'alternance avec attestation de fin de contrat) **en un exemplaire. Les dossiers seront classés** par ordre alphabétique et accompagnés d'un bordereau d'envoi récapitulatif **au lycée St Exupéry à Marseille.**

La date limite de transmission des dossiers est fixée le lundi 10 mai 2021 ATTENTION au-delà de cette date butoir aucun dossier ne sera accepté.

**Lycée ST EXUPERY
BTS NDRC
A l'attention de Mme Claudie GARNIER DDFPT
529 Chemin de la Madrague Ville
13015 MARSEILLE**

La remontée des professionnels invités par les établissements se fera via la plateforme dédiée ***gestionprobts.aubanel.fr*** au plus tard le mardi 21 avril 2021.

Le jour de l'épreuve, le candidat se présentera avec un exemplaire de son dossier.

Les dossiers seront affectés dans les différentes commissions selon la répartition figurant sur les bordereaux d'interrogation ainsi que les grilles d'évaluation de l'épreuve.

- **Contrôle de conformité des dossiers** : **le mardi 11 mai et le mercredi 12 mai** 2021 au lycée St Exupéry à Marseille (commission spécifique) ;
- **Réunion de concertation**: le premier jour des interrogations à 8h dans chaque centre d'interrogation par le président de jury ;
- **Harmonisation finale** à l'issue des interrogations le vendredi 18 juin à partir de 12h au Lycée St Exupéry à MARSEILLE.

Les professionnels seront invités par le lycée St Exupéry.

L'ordre de passage des candidats et les convocations des enseignants participant aux interrogations seront établis par le rectorat.

La remontée des notes de CCF pour l'épreuve E6 se fera au plus tard pour le mardi 1^{er} juin 2021.

Le fichier renseigné CCF E6 devra être transmis par courriel à Mme Véronique Wurster, I.A IPR à l'adresse courriel suivante : veronique.wurster@ac-aix-marseille.fr

La réunion d'harmonisation CCF contrôle qualité se déroulera le vendredi 4 juin 2021 au Lycée Frédéric JOLIOT-CURIE à Aubagne.

E2 : Epreuves orales obligatoires de langues vivantes :

1 centre : lycée Maurice Genevoix à Marignane.

Anglais : 680 candidats le vendredi 11 juin, le lundi 14 juin, le mardi 15 juin, mercredi 16 juin et vendredi 18 juin 2021.

17 commissions sur 5 jours – 9 candidats/jour.

Espagnol : 40 candidats le 14 juin et le 15 juin matin 2021.

3 commissions – 9 candidats/jour ;

Italien : 7 candidats le lundi 14 juin 2021.

EF1 : Epreuves facultatives de langues vivantes :

1 centre lycée Maurice Genevoix.

Date : jeudi 17 juin 2021.

11 candidats par jour : 5 le matin et 6 l'après midi

Anglais : 43 candidats

Espagnol : 83 candidats

Italien : 15 candidats

11 candidats par jour : 5 le matin et 6 l'après midi

V- ORGANISATION :

Une réunion d'entente sera organisée avant le début des interrogations ainsi qu'une réunion d'harmonisation des notes après les épreuves sous la responsabilité des présidents d'épreuve.

Une commission de contrôle de conformité des dossiers est convoquée par la DIEC. Seuls les dossiers non conformes doivent faire l'objet d'une fiche. Les membres de la commission veilleront à cocher une des propositions présentes sur la fiche. La constatation de non-conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention NV (non validé) à l'épreuve correspondante. Le candidat ne peut être interrogé et le diplôme ne peut lui être délivré. Les fiches de non-conformité seront envoyées par courriel à Mme MICHEL Virginie (virginie.michel@ac-aix-marseille.fr) afin d'informer le candidat qu'il ne pourra être interrogé et que le diplôme ne pourra lui être délivré.

A la suite du contrôle de conformité, les dossiers seront affectés aux différentes commissions selon la répartition figurant sur les bordereaux d'interrogation.

VI- CORRECTIONS :

L'épreuve E5 Relation client à distance et digitalisation sera corrigée le lundi 21 juin et mardi 22 juin 2021 au lycée Adam de Craponne à Salon ;
Chaque président de commission procédera à une harmonisation en début et en fin des travaux de correction.

VII- SAISIE DES NOTES :

A l'issue des réunions d'harmonisation, les notes des épreuves écrites et orales seront saisies sur LOTANET sous la responsabilité des présidents d'épreuves au plus tard le 28 juin 2021. Les centres d'examen mettront des ordinateurs à disposition.

Toutes les notes doivent être saisies à l'issue des interrogations.
A la fin de la saisie ne pas oublier de verrouiller le lot.

VIII- JURY DE DELIBERATION :

Il se réunira le **jeudi 1 Juillet 2021 à 9h30** au lycée Joliot-Curie à Aubagne sous la présidence de Madame Wurster Véronique, Inspectrice d'Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale.

IX- RESULTATS :

Affichage dans les centres d'écrits et publication sur le site académique **le jeudi 1 juillet 2021 à partir de 15h**

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone par les services du Rectorat, ni par le centre d'examen.

X- RELEVES DE NOTES ET DIPLOMES :

Les relevés de notes seront établis par le Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille et envoyés à l'ensemble des candidats.

Les diplômes seront établis par le rectorat de l'académie d'inscription (octobre 2021).

Je vous remercie de votre précieuse contribution au bon déroulement des examens de la présente session.

**Pour le recteur et par délégation
Le chef de Division des Examens et Concours**

Joël PACHECO